

# vivre HYÈRES

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE D'HYÈRES-LES-PALMIERS

## Destination 2023

### ENTRETIEN AVEC JEAN-PIERRE GIRAN

Maire de la ville d'Hyères  
Premier vice-président de Toulon  
Provence Méditerranée

pages 10-11



# SOMMAIRE

## RETOUR EN IMAGES

Une fin d'année 2022 riche en émotions

## INSTAGRAM

Les lauréats du concours photos de Noël

## CADRE DE VIE

Réalisations récentes  
Travaux en cours

## RENCONTRE

Entretien avec Jean-Pierre Giran

## CULTURE

Musée, le premier anniversaire

## PORTRAIT

Hommage à Robert Millet, résistant hyérois

## CITOYENNETÉ

Répondre au recensement pour construire demain

## DÉMOCRATIE

Tribunes politiques d'opposition

## MÉTROPOLE TPM

La Région Sud investit 78 millions « 100% climat » sur TPM

## AGENDA

Hiver printemps 2023

4

6

7

8

10

12

14

15

16

17

18



Magazine municipal bimestriel  
N°192 – hiver 2023  
communication@ville-hyeres.fr

**Directeur de la publication :** Jean-Pierre Giran

**Co-directeur de la publication :** Philippe Sabatery

**Rédaction :** Margaux Lubrano

**Photos :** Service Communication (Thierry Cottron), Yann Desgagny, Philippe Olivier, Yannick Dursap

**Conception et réalisation :** Service Communication (Océane Bouquey, Thibault Martin)

**Impression :** Print Concept

**Distribution :** La Poste - Médiapost (04 94 27 81 19)  
Com 'N diff

**Tirage :** 35 000 exemplaires

**Dépôt légal :** à parution

Vivre Hyères, votre magazine municipal, est distribué tous les deux mois dans toutes les boîtes aux lettres hyéroises portant ou non un autocollant « Stop pub ». Sa distribution se déroule sur 5 jours en moyenne. Certains dispositifs (digicodes, entrées de résidences sécurisées...) présentent des obstacles pour les personnes chargées de diffuser votre magazine.

### Si vous ne le recevez pas

Si vous constatez une absence anormale ou prolongée de votre magazine dans votre boîte aux lettres, n'hésitez pas à le signaler à notre prestataire La Poste - Médiapost par téléphone au 04 94 27 81 19.

### Version électronique

Vous pouvez également lire le contenu de chaque numéro dès parution sur [www.hyeres.fr](http://www.hyeres.fr)

### Version audio

Grâce aux bénévoles de la Bibliothèque sonore, Vivre Hyères existe aussi en version audio sur [www.hyeres.fr](http://www.hyeres.fr)





Au moment où la crise épidémique s'éloigne, la crise économique est dans tous les esprits. Inflation, flambée des prix de l'énergie, réforme des retraites sont au cœur des préoccupations des Français.

Notre collectivité n'est pas épargnée mais elle passera ce cap difficile sans impôts ni dette supplémentaires grâce aux réserves nées d'une gestion budgétaire sérieuse et responsable.

2023 marquera l'étape du milieu du mandat avec des réalisations importantes : voie douce dans les Salins, Club-House du stade Véran, Sealine (alimentation en eau potable de Porquerolles), première phase des travaux de Gambetta et De Gaulle en seront quelques exemples.

Mais, la gestion d'une commune est un effort continu et nous mettrons toute notre énergie à ce que tous les dossiers, toutes les procédures avancent à un rythme soutenu.

Je forme le vœu qu'en 2023, tous les Hyérois continuent de s'associer aux efforts nécessaires, comprennent qu'il n'y a pas de progrès sans effort ni investissement et contribuent à faire d'Hyères une ville d'excellence, une ville référence.

*Bien à vous*  
*Jean-Pierre Giran*

**Jean-Pierre Giran**  
Maire de la ville d'Hyères  
Premier vice-président de Toulon Provence Méditerranée

# UNE FIN D'ANNÉE 2022 RICHE EN ÉMOTIONS

À Hyères, le début de l'hiver a été doux, chaleureux et très riche en animations. Les Hyérois et visiteurs se sont émerveillés devant la magie de Noël.



Retrospective de Hyères en Fêtes 2022 : durant les fêtes de fin d'année, de nombreux Hyérois et visiteurs ont pu profiter de moments agréables en centre-ville et au marché de Noël, rythmés par des animations et des concerts, avec le feu d'artifice en apothéose qui a illuminé le ciel hyérois le 17 décembre.



Le repas de Noël des retraités hyérois a accueilli 500 aînés le 16 décembre dernier. Ce déjeuner a été réalisé en partenariat avec le Lycée professionnel du Golf-Hôtel. Il a été préparé et servi par les élèves du pôle hôtellerie-restauration.



La 2<sup>e</sup> édition du Festival Sacrée Musique et ses deux concerts se sont tenus en décembre au sein de l'emblématique église Saint-Louis, illuminée par plus de 1500 bougies.



De nombreux Hyérois, élus, autorités civiles et militaires, ont répondu à l'invitation de Monsieur le Maire pour la traditionnelle cérémonie des vœux, qui après une rétrospective des temps forts de 2022, a présenté les projets pour la nouvelle année.



La 12<sup>e</sup> édition du Festival Pitchouns s'est déroulée pendant les vacances scolaires du 16 au 24 décembre à la Villa Noailles avec des expositions, des ateliers, des spectacles, des jeux et une chasse aux trésors qui ont ravi les enfants et leurs parents.



Le Cross des Lutins a clôturé le festival de foulées Hyères Running Days qui a eu lieu début décembre. Dans le cadre de cette course, chaque enfant participant a fait don d'un de ses jouets. Jouets ensuite récoltés par une association et distribués à Noël aux enfants qui n'ont pas la chance d'en avoir.



Pour son dernier concert de l'année, le théâtre Denis a accueilli Anne Queffelec, pianiste internationalement reconnue. Pour les prochains spectacles de la Saison artistique, réservez vos places en ligne sur [hyeres.fr/billetterie](http://hyeres.fr/billetterie) ou au Quai, place Clemenceau.



Le 8 janvier, à l'occasion du match de 32<sup>e</sup> de finale de Coupe de France entre le Hyères Football Club et l'Olympique de Marseille, la Ville d'Hyères a financé la location de 6 bus permettant aux jeunes licenciés du HFC et à leurs formateurs d'aller supporter leur équipe.



La pièce de théâtre "Espèces menacées" avec Laurent Ournac a fait salle comble à l'auditorium du Casino et a régalé un public nombreux.



Dans le cadre de l'opération « Cité éducative, un ordinateur pour réussir », des ordinateurs recyclés du parc informatique de la mairie ont été remis à 45 familles hyéroises non équipées en numérique, à revenus modestes et ayant au minimum un enfant scolarisé dans un établissement scolaire du second degré.



La soirée des champions hyérois s'est tenue le vendredi 20 janvier au Forum du Casino : Nicolas Jouanserre (handibasket) a été élu sportif de l'année 2022. Félicitations également à Mel Le Cam (judo) et Emilie Alfano (échecs) qui arrivent en 2<sup>e</sup> position ex-æquo sur le podium.

## LES LAUREATS DU **CONCOURS PHOTOS** **INSTAGRAM #NOELAHYERES**

Vous avez été très nombreux à participer au concours photos Instagram #noelahyeres en partageant vos clichés sur le thème de Noël du 26 novembre au 24 décembre ! Découvrez ci-dessous les 4 lauréats qui remportent chacun un lot sur les thèmes de la photo et de la téléphonie.

Félicitations aux 4 gagnants dont les superbes photos ont reçu le coup de coeur du jury :

- 1<sup>re</sup> place : ambiance de Noël au coucher du soleil par [@laurie\\_pauliat](#)
- 2<sup>e</sup> place : décoration de Noël place de la République par [@yannickdursap](#)
- 3<sup>e</sup> place : feu d'artifice de Noël vu depuis la place de la République par [@lemarier1](#)
- 4<sup>e</sup> place : décoration de Noël au carrefour des Dames de France par [@juanito\\_\\_\\_83](#)



**1**  
[@laurie\\_pauliat](#)



**2**  
[@yannickdursap](#)



**3**  
[@lemarier1](#)



**4**  
[@juanito\\_\\_\\_83](#)

# RÉALISATIONS RÉCENTES

## L'embellissement des rues de la haute ville

Dans la haute ville, les travaux de requalification et d'embellissement de la rue du Rempart, la rue Neuve et le sentier Saint-Pierre ont été inaugurés en novembre dernier. Ces travaux, débutés en janvier 2022, avaient pour objectif de favoriser et sécuriser les cheminements piétons, mais aussi d'améliorer le cadre de vie de ce secteur :

■ **Réfection complète des aménagements de surface** : bordures, pavés du sentier Saint-Pierre, du parvis de l'Hôtel et du croisement des rues Bourgneuf et Neuve, béton désactivé du cheminement piéton et des entrées charretières, enrobé de la chaussée roulante,

■ **Végétalisation** des pieds de façades, des cheminements piétons et des entrées charretières,

■ **Réfection de l'escalier** d'accès aux hauteurs permettant d'accueillir un belvédère sur lequel surplombe une skyline du paysage hyérois,

■ **Suppression des mobiliers urbains** qui encombraient l'espace public,

■ **Habillage des deux points de collecte** avec logettes en bois et dibond, en harmonie avec le reste de la ville,

■ **Remplacement du mobilier d'éclairage**

■ **Sécurisation des rues** avec mise en place de deux caméras.



## Les passages piétons des écoles sécurisés

De part et d'autre des passages piétons, aux sorties des écoles, les figurines « Arthur et Zoé » sont en cours d'installation afin d'accroître la perception visuelle des passages piétons aux abords des écoles et ainsi attirer l'attention des usagers motorisés afin de les inviter à la plus grande prudence. Ces dispositifs sont destinés à renforcer la sécurité du cheminement piétonnier des enfants et signaler aux automobilistes l'approche d'une école

maternelle/élémentaire ou primaire. Ces personnages sont une manière ludique mais très efficace d'assurer une bonne signalisation d'alerte avec leurs couleurs vives pour assurer la lisibilité des écoliers aux abords de toutes les zones à risque.

**Ces figurines sont équipées de films rétro réfléchissants** de classe 1 pour contribuer à leur perception de nuit.

Les écoles Guynemer et Dolto ont été équipées en premier lieu, les autres écoles en sont progressivement dotées.



## Un dispositif pour lutter contre les inondations à l'Ayguade

Cet hiver à l'Ayguade, **des travaux ont été effectués place du Bouchon afin d'améliorer l'écoulement et l'évacuation des eaux pluviales**. Un reprofilage et une perméabilisation du parking ont été réalisés avec inversion de la pente et la création d'un emplacement pour l'installation d'une pompe lors des alertes météo. Des enseignements seront tirés après les fortes pluies pour ajuster le dispositif si nécessaire.

## TRAVAUX EN COURS

### LA REQUALIFICATION DES AVENUES **GAMBETTA, GÉNÉRAL DE GAULLE** ET DES **ÎLES D'OR**

Après une pause effectuée durant les fêtes de fin d'année, les travaux de la première phase ont repris au mois de janvier.

#### L'avancée de la phase 1

Au début du mois de janvier, les travaux de la première phase du chantier ont repris. Les travaux de revêtement ont démarré sur les secteurs où les travaux de terrassement et de réseaux sont terminés : avenue Général de Gaulle et trottoir Est du Sud de l'avenue Gambetta. Par ailleurs, la Métropole réalise les **renouvellements des réseaux d'eau potable et d'eaux usées** avenue des Îles d'Or jusqu'au 24 février. D'ici l'été, des mobiliers urbains design et fleuris avec assises ombragées vont être installés sur l'avenue Général de Gaulle et de grands plateaux bordés de jardinières seront créés sur la partie piétonne de l'avenue Gambetta.



#### Le soutien aux commerçants

Le dépôt des demandes d'indemnisation correspondant à la phase 1 des travaux (place Portalet, haut de Gambetta, avenue Général de Gaulle, bas de l'avenue Gambetta) sera ouvert à compter du procès-verbal de réception de fin des travaux (au cours du 2<sup>e</sup> trimestre 2023).

#### Informations sur le site web

Une page dédiée aux travaux est régulièrement mise à jour sur le site web de la ville hyeres.fr. Pour y accéder directement, scanner le QR Code. Les commerçants y trouveront également un flyer d'informations pour l'indemnisation pendant les travaux.



#### RENSEIGNEMENTS :

**Maison du Cœur de Ville** | 12 rue Franklin  
04 94 65 24 72 - hyerescoeurdeville@vad83.eu  
Ouvert du lundi au vendredi\* de 9h à 12h30 et de 14h à 18h  
\*Fermeture à 17h le vendredi



### LA RÉHABILITATION DU **QUARTIER CHATEAUBRIAND**

La deuxième phase du chantier du quartier Chateaubriand concernant les boulevards d'Orient et Chateaubriand s'est terminée au mois de janvier.

La troisième phase concernant le **boulevard Frédéric Mistral** commence ce mois-ci et se déroulera **jusqu'en mai 2023**. Ce grand chantier se finalisera de mai à décembre.



## LA REQUALIFICATION DU **VIEUX CHEMIN DE TOULON**

Jusqu'à la fin du mois de février, le vieux chemin de Toulon fait l'objet d'une requalification. L'aménagement des espaces verts jouxtant la zone de travaux est terminé. L'extension de l'éclairage, visant à sécuriser le chemin piétonnier nouvellement créé, a été finalisé. Le renforcement du réseau pluvial est en cours. Des conteneurs de tri enterrés vont être implantés avec une zone de stationnement. De nouvelles places de stationnement sont en cours de création. La chaussée sera reprise avec la mise en place de dispositifs de ralentissement.



## LA RÉFECTION DE L'ALLÉE **NOTRE-DAME**

L'allée Notre-Dame fait actuellement l'objet d'une réfection jusqu'à la fin du mois d'avril. Le but de l'opération est d'enfourer tous les réseaux et de rénover le revêtement de la chaussée tout en améliorant les écoulements d'eaux pluviales. En parallèle, tout le mobilier d'éclairage public a été mis à neuf.

## LA RÉALISATION DU **CLUB HOUSE DU STADE ANDRÉ VÉLAN**

Les travaux pour le club house du stade André Véran sont toujours en cours. Le nouveau bâtiment qui comprendra 632 m<sup>2</sup> de surface répartie sur deux niveaux sera livré cet automne.



# ENTRETIEN

## AVEC JEAN-PIERRE GIRAN

Le Maire de la Ville d'Hyères, a accordé un entretien au magazine « *Vivre Hyères* » dans lequel il dresse le bilan de l'année 2022 et évoque les perspectives pour 2023.

**Vivre Hyères : Dans le contexte économique actuel difficile, quelle est la santé budgétaire de la Ville ?**

**Jean-Pierre Giran :** Toutes les politiques publiques menées et tous les projets réalisés ne pourraient pas voir le jour si la situation financière de la Ville n'était pas excellente.

Malgré la très forte hausse du coût de l'énergie, malgré les augmentations de la grille salariale, la rigueur de la gestion communale permet de maintenir un taux d'épargne élevé et d'autofinancer des investissements importants. Et cela, sans augmentation d'impôts depuis 8 ans, et avec une réduction continue de la dette.

S'il est un sujet qui doit faire l'unanimité, c'est la très bonne santé budgétaire de la commune qui est aussi une garantie pour l'avenir.

**VH : Vous évoquez les investissements, la rénovation du centre-ville en fait partie. Il s'agit là d'une réelle et nécessaire transformation du paysage urbain ?**

**JPG :** La rénovation du centre-ville est, certes, une gêne à court et moyen terme, mais elle est une nécessité à long terme. Changer tous les réseaux souterrains, améliorer l'attractivité et l'esthétique du centre-ville, c'est une affaire de responsabilité.

Par exemple, qui regrette aujourd'hui les travaux qui ont eu lieu dans la vieille ville ?

Dans tous les cas, compte-tenu des perturbations que cela engendre pour les commerçants, une commission d'indemnisation a été prévue et sera opérationnelle au terme de chaque phase.



Haute ville

**VH : Certains évoquent une urbanisation accrue, que leur répondez-vous ?**

**JPG :** Le débat sur les constructions qui sont réalisées dans la commune n'est pas équilibré car le nombre de personnes déjà installées et qui ne souhaitent donc pas que leur environnement change, sera toujours très supérieur à celles qui désirent un logement plus moderne et plus décent.

C'est donc au titre de l'intérêt général qu'il faut construire ; c'est aussi au titre de la loi SRU qui l'a rappelé à la commune en la mettant, comme dix autres communes de TPM, en carence et en pénalités pour insuffisance de logements déjà construits.

Néanmoins, les nouvelles constructions étant réalisées de façon mesurée, la population n'explose pas comme certains ont pu le prédire ou le redouter. Bien au contraire, comme le démontre le dernier recensement, la population d'Hyères a tendance à stagner, voire à diminuer depuis 10 ans.



Tombolo Ouest

**VH : Une explication à ce phénomène ?**

**JPG :** Cela s'explique par les phénomènes de décohabitation (les jeunes quittent le domicile des parents, les couples divorcent...) d'une part, et de vieillissement de la population (diminution des naissances) d'autre part. C'est sur ce dernier paramètre qu'il faut désormais agir en proposant des formules aidées pour les jeunes couples.



**VH : Concernant l'Environnement, où en est le dossier du tombolo ?**

**JPG :** Devant l'attitude négative et incompréhensible du ministère pour lutter contre l'érosion, une petite étude complémentaire va être lancée par TPM.

Nous espérons surtout que la rencontre début février entre le ministre de la Transition Ecologique, Christophe Béchu d'une part, moi-même et Hubert Falco d'autre part, permettra de débloquer le problème.

**VH : Evoquons la sécurité, au cœur des préoccupations des citoyens d'ici et d'ailleurs. Qu'en est-il à Hyères ?**

**JPG :** L'insécurité est devenue un véritable phénomène de société qui n'épargne aucune ville.

Si Hyères est relativement protégée de ce fléau, elle doit affronter, néanmoins, deux problèmes importants.

Le premier, c'est le trafic de drogue qui

s'accompagne d'actes de délinquance dans nos cités. Sur ce point, seule l'augmentation des effectifs de la Police Nationale peut permettre de limiter les dégâts en assurant une plus grande présence sur le terrain.

À ce titre, j'ai, à plusieurs reprises, sollicité le Ministre de l'Intérieur pour obtenir des renforts. Certes, une compagnie de C.R.S vient désormais épauler régulièrement nos policiers, mais c'est d'une augmentation pérenne des effectifs dont nous avons besoin.

Le maintien des effectifs de police municipale à un niveau élevé comme le nombre de caméras de surveillance (320) ne peuvent remplacer la Police Nationale, mais simplement la compléter.

Il faut également noter que la Politique de la Ville très active que nous menons, permet, sans nul doute, de désamorcer des conflits, de restaurer de l'espérance et de rendre possible la vie dans les quartiers sensibles.



#### **VH : Et le second problème ?**

**JPG :** Il naît de l'afflux de SDF. Il faut traiter ces personnes avec humanité, et les maraudes y contribuent.

Mais quand ces personnes refusent des conditions de localisation pour leurs repas ou leurs nuits, quand elles perturbent des quartiers en occupant des entrées d'immeubles, la loi ne permet pas aujourd'hui d'agir.

Il faut donc que le gouvernement fasse évoluer la loi pour éviter que l'impatience des citoyens ne se transforme en agressivité.



*La Banque, musée des cultures et du paysage - exposition permanente*

#### **VH : La ville se transforme, s'embellit et s'ouvre à la Culture. Une de vos priorités ?**

**JPG :** Elle est la priorité de l'action communale depuis que j'en ai la responsabilité. Le musée est, à titre d'exemple, un succès total puisqu'il a accueilli près de 40 000 personnes depuis son ouverture il y a un peu plus d'un an.

Parmi les prochains projets, il y aura une salle d'exposition sur le site d'Olbia, une restauration de l'église Anglicane de Costebelle et un aménagement du site de la colline du château.

Par ailleurs, le département du Var veut désormais faire de la culture à Hyères un emblème de son action. Une convention sera bientôt signée pour établir les modalités de coopération entre la Ville et le Département.

#### **VH : Après plus de huit années de mandat, êtes-vous toujours aussi motivé ?**

**JPG :** Oui ! Mon équipe est soudée et engagée. Les Hyérois comprennent la nécessité de notre action et voient leur ville progresser. Certes, la complexité toujours plus grande des lois et règlements ralentit la réalisation des projets. Pour les plus importants, deux ou trois mandats sont parfois nécessaires pour les faire aboutir.

Certes, l'opposition est parfois virulente mais, lorsqu'elle débat sur le fond, elle aide à faire progresser l'action collective.

Alors, malgré les complexités et parce que j'aime cette ville exceptionnelle, je prends toujours autant de plaisir à y consacrer toute mon énergie.

*Entretien réalisé le 24 janvier 2023*





## LE PREMIER ANNIVERSAIRE

Le 27 novembre 2022, le musée a fêté son premier anniversaire ! Retour sur cette première année d'ouverture avec quelques chiffres marquants.

### Un an au musée, c'est :

- 38640 visiteurs, avec un record de 1 604 visiteurs sur une seule journée
- 3 expositions temporaires avec 255 œuvres
- 1 collection permanente présentant 150 œuvres
- 540 élèves accueillis
- 10 ateliers organisés et animés au musée
- 121 articles vendus dans la boutique et plus d'une centaine de livres
- 1628 heures passées à vos côtés pour vous accueillir et vous guider dans les salles du musée
- 2420 abonnés qui suivent les aventures du musée sur les réseaux sociaux





 @museehyeres



**Prochaine exposition**  
**HOLD UP** de Jean-Claude Silbermann  
 25 mars - 4 juin

## CONFÉRENCE EXCEPTIONNELLE DE L'UNIVERSITÉ DU TEMPS DISPONIBLE



Dans le cadre des conférences qu'elle organise, l'Université du Temps Disponible a reçu l'un des meilleurs spécialistes français de l'Ukraine, de la Russie et de l'Europe de l'Est.

Pierre Lorrain, journaliste et écrivain, consultant sur BFMTV, a été questionné par un ex-diplomate, Jean-François Dumont, spécialiste de géopolitique mondiale, sur les sujets suivants :

- « Guerre en Ukraine : le monde du lendemain »
- « La Russie, la Chine et l'Inde sont-elles les nouvelles grandes puissances ? »
- « L'Europe et les États-Unis face au grand retour de l'histoire »

Près de **300 personnes** sont venues assister à cette intervention, dont une classe de terminale du lycée Maintenon.

### RENSEIGNEMENTS

Université du Temps Disponible (UTD)  
04 94 00 78 80 - utd@mairie-hyeres.com



## LA GALERIE DES ARTS REÇOIT **LE PRIX ARCHICOTE 2022 !**

Conçue par l'agence GESTIN Architectes puis réalisée en 2018 par Var Aménagement Développement, la Galerie des Arts, située **au sein du Parcours des Arts** dans le centre-ville d'Hyères, a obtenu **le prix ARCHICOTE 2022** (en catégorie « Less is More »).

Ce **concours d'architecture contemporaine**, organisé par COTE MAGAZINE et le Syndicat des Architectes de la Côte d'Azur, est destiné **à distinguer les projets azuréens les plus remarquables**.

La Galerie des Arts s'inscrit dans un vaste projet de requalification

urbaine dont le moteur est le Parcours des Arts, un circuit balisé permettant de découvrir près de 40 ateliers d'art et d'artisanat le long d'un parcours patrimonial. Elle constitue une vitrine pour ce parcours.

De par son architecture (charpente en acier, toiture en zinc et façade rideau en verre), la galerie associe histoire et modernité et permet un lien visuel entre l'espace public et les éléments exposés.

Elle abrite une boutique d'architecture d'intérieur et une bouquetterie.

### RENSEIGNEMENTS

Galerie des Arts

1 bis rue de l'Oratoire (à proximité immédiate de la place Massillon)  
Ouverte du mardi au samedi de 10h à 18h  
06 47 33 90 88

## EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE « ENTRE CIEL ET SEL »

**Jusqu'au 11 mars**, venez découvrir les magnifiques **photographies aériennes** des **salins d'Hyères** réalisées par **Ted Szymczak** depuis un ULM : cette vue du ciel révèle un paysage tantôt abstrait tantôt ouvert.

Depuis plus de 10 ans, ce photographe survole la Provence pour nous présenter son travail artistique, tel un voyage aérien décliné autour de la "Palette Terre", nous apporter son regard sur la transition écologique et son analyse des paysages observés avec un angle de vue différent.



### RENSEIGNEMENTS

Tour des Templiers

Place Massillon. Entrée libre du mardi au samedi (sauf jours fériés) de 10h à 13h et de 14h à 17h



Remise de la légion d'honneur en mars 2019

## HOMMAGE À ROBERT MILLET

**Robert Millet, chevalier de la Légion d'honneur, résistant hyérois ayant participé à la libération de la ville, ancien président des Mouvements Unis de la Résistance et membre de plusieurs associations patriotiques et provençales, nous a quittés le 15 décembre 2022 à l'âge de 96 ans.**

C'est l'un des derniers résistants hyérois qui a disparu. Le départ de Robert MILLET a endeuillé toute la ville d'Hyères.

Robert Millet incarnait la Résistance dont son père, Ernest Millet, avait été un des héros ; il présidait le **Mouvement Uni de la Résistance**.

Il a été **résistant dès l'âge de 16 ans** au sein du « Maquis Vallier » dans le Haut-Var et a participé à la **libération de la ville d'Hyères** le 21 août 1944.

Depuis la Libération, Robert Millet a été chauffeur de bus au sein de la société Gaby (groupe des autobus bleus hyérois) dont les bus ont servi durant la Résistance dans le Var. Il a consacré sa retraite au Secours Catholique et à la section hyéroise des fils de tués. En parallèle, il a continué à transmettre la **mémoire de la Résistance** par ses interventions au sein des établissements scolaires et

sa participation à chaque cérémonie patriotique. Il a notamment contribué au concours annuel de la mémoire de la déportation. Il est devenu une véritable figure du tissu associatif patriotique varois.

En mars 2019, à l'âge de 92 ans, il a été fait **chevalier de la Légion d'honneur**. Plusieurs autorités s'étaient mobilisées pour faire la surprise à cet ancien résistant et combattant. Chacun se souviendra de **sa présence, jusqu'au bout de sa vie, à toutes les manifestations patriotiques**, et de l'émotion qu'il mettait dans ses discours devant la stèle des Résistants au cimetière, ou au monument aux Morts de Giens. C'est, en outre, dans ce lieu qu'il a fait sa dernière apparition publique, lors de la cérémonie de commémoration de la Libération de Giens.

Robert Millet reste dans les cœurs de plusieurs associations hyéroises dont :

- **L'Arbanenco**, groupe hyérois de maintenance de traditions provençales, où il a chanté en provençal, assuré la présidence pendant 10 ans et dont il était devenu président d'honneur.

- **La Chorale Brise Marine** où il est entré dans les années 1980 et a assuré avec brio toutes les fonctions qui lui ont été confiées :

secrétaire de 1999 à 2002, président de 2003 à 2009 et vice-président de 2010 à 2017, président d'honneur de 2018 à 2022

- **Le Cercle Massillon** où il a œuvré pendant plus de 50 ans pour la Provence.

Ces associations saluent son amitié, son charisme, sa convivialité, sa joie de vivre, sa fidélité, son dévouement ainsi que sa rigueur et son humilité.

### Robert Millet 1926-2022

Né le 12 janvier 1926 à Hyères

- **18 juin 1940** : Appel du Général de Gaulle, début de la Résistance

- **10 octobre 1942** : Entrée dans la Résistance à l'âge de 16 ans

- **Novembre 1942** : Il prend part à l'enlèvement d'armes à la caserne Vassoigne

- **Mai 1943** : Participation au cambriolage de l'office de placement allemand de Hyères qui recueillait les papiers concernant les personnes recherchées par la Gestapo et la milice : juifs, maquisards, réfractaires au STO (service du travail obligatoire)

- **Fin 1943** : Entrée dans le Maquis du Haut-Var, il a notamment démenagé les Arbanais qui ont été obligés de fuir Giens

- **Le 12 juin 1944** : Son père, Ernest Millet, est fusillé par la milice française suite à une dénonciation

- **Le 14 juillet 1944** : Une immense foule s'était réunie devant son domicile, au 16 boulevard Riondet où il vivait avec sa mère, et avait crié « Ernest, nous te vengerons ! ». Ce moment a motivé ses actions pour la libération.

- **Le 21 août 1944** : Participation à la libération de la ville d'Hyères et à la fondation du régiment des Maures avec Léopold Ritondale, ancien résistant et maire d'Hyères de 1983 à 2008

- **Hiver 1944** : Intégration dans le bataillon des chasseurs alpins

- **1946** : Entrée dans la société Gaby

- **Années 1980** : Organisation et participation aux voyages au camp de concentration de Natzweiler-Struthof et à la citadelle de Besançon

- **1980-2022** : Participation au devoir de mémoire de la Résistance

- **2019** : Nommé chevalier de la Légion d'honneur



Plusieurs résistants du Maquis Vallier à la Libération.



## RÉPONDRE AU RECENSEMENT POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Comme chaque année dans notre commune, le recensement de la population a débuté le 19 janvier et continue jusqu'au 25 février inclus.

### Comment se faire recenser ?

Chaque année, un échantillon différent de la population est recensé. Si vous en faites partie, une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable pour vous faire recenser, gardez-le précieusement.

Vous avez ensuite deux possibilités :

- Répondez au questionnaire en ligne avec les codes qui vous ont été remis par l'agent sur : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)
- Ou remplissez le questionnaire papier déposé chez vous par l'agent puis convenez d'un rendez-vous directement avec lui pour qu'il puisse le récupérer.

### Pourquoi se faire recenser ?

La commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dota-

tion est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

En France, le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent dans notre pays et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements...

### RENSEIGNEMENTS

Bureau du recensement : 04 94 00 78 20  
[recensement.population@mairie-hyeres.com](mailto:recensement.population@mairie-hyeres.com)



## GROUPE « HYÈRES TOUT NATURELLEMENT »

Chers Hyéroises et Hyérois,

Nous vous adressons nos vœux les plus sincères en espérant que 2023 apporte à tous, santé bonheur prospérité mais aussi espoir et persévérance.

Pour notre ville, difficile de manifester autant d'allégresse au vu des projets inquiétants de M. Giran évoqués lors de ses vœux à la population.

Nous ne reviendrons pas sur sa vision surréaliste de la ville qui croule sous la saleté, l'insécurité qu'il refuse de prendre en compte, malgré nos alertes multiples balayées par son mépris. Depuis sa tour du 5ème étage, le maire ne voit ni l'insécurité des quartiers, ni les rues jonchées de déchets, ni les trottoirs et chaussées émaillées de nids de poules, ni les difficultés économiques des commerçants

exsangues étranglés par des travaux effectués sans réelle concertation.

Sa volonté de bétonner à outrance persiste ! La création de 700 logements supplémentaires aux Rougières démontre sa détermination d'asphyxier davantage une ville au bord de l'implosion immobilière, alors que les infrastructures suivent peu. Les écoles sont vétustes ou peu entretenues, le gymnase des Rougières et l'Espace 3000 fermés. Piètre résultat d'un défaut d'entretien chronique qui touche toutes les structures municipales dans l'unique but de valoriser artificiellement sa gestion du budget de la ville alors qu'il serait économiquement opportun d'entretenir le patrimoine existant.

Enfin sa vision de la conservation d'un patrimoine

naturel unique en site classé que constitue le tombolo ouest se résume à construire une digue contre nature, alors même que le ministère de la transition écologique pointe les effets négatifs du projet de digue en béton en termes d'aménagement non naturel, de report d'érosion, d'atteinte à la biodiversité.

Il est temps que cette politique municipale obsolète et rétrograde si dangereuse pour notre ville cesse. Il est temps que Hyères devienne enfin la ville dynamique, verte, propre et sûre, nous le souhaitons pour notre ville et les Hyérois.

Les élus HTN

[www.hyerestoutnaturellement.fr](http://www.hyerestoutnaturellement.fr)

## GROUPE « ALLIANCES POUR HYÈRES » LIBERTÉ D'EXPRESSION OU LIBERTÉ DE CENSURE ?

L'expression des groupes d'opposition dans les « tribunes libres » est-elle aussi libre que son nom porte à le croire ? Lors de la séance du 16 décembre 2022, le conseil municipal a voté une résolution autorisant M. le Maire, par modification de son règlement intérieur, à ne pas publier tout texte comportant « à ses yeux » des risques de troubles à l'ordre, la sécurité et/ou à la tranquillité publique, ayant un caractère diffamatoire ou injurieux ou manifestement outrageant et tout ceci « sans discussion possible ».

C'est ce qui s'appelle être juge et partie ! Si un texte « aux yeux de M. le Maire » représente un risque potentiel (tant qu'il ne s'est pas produit comment savoir, si ce n'est de manière totalement arbitraire, que ce « risque » va se produire ?) de troubles, la

publication en est interdite.

Quant à « sans discussion possible » cela signifie qu'il n'existe aucune voie de recours auprès d'une autre instance.

Cette modification accorde donc à M. le Maire le permis de censurer une opposition dont les occasions d'expression se réduisent progressivement.

En effet, ce n'est pas la première modification du règlement intérieur qui, chaque fois, resserre un peu plus la vis. Nous sommes ainsi passés de « questions d'actualité » tous les trimestres à plus de questions puis de deux « questions orales » à pouvoir poser en fin de chaque conseil municipal à une seule l'année dernière.

Nous nous sommes toujours, dans nos tribunes,

attachés à dénoncer des faits par souci de vérité et de transparence vis à vis des hyérois mais sans jamais recourir à l'injure ni à la diffamation.

Comment cette dérive qui nous amène au contrôle de la pensée par le choix des sujets de l'opposition peut-elle améliorer les relations avec son Maire ainsi que ce dernier déclare le souhaiter ?

Nous ne réclamons pas le droit de porter atteinte à l'honneur de quiconque mais seulement celui de faire vivre la démocratie ! Chers lecteurs nous tacherons de faire pour le mieux.

ML COLLIN

JM EYNARD-TOMATIS

## GROUPE « L'ESSENTIEL POUR HYÈRES » NOTRE TERRITOIRE HYÉROIS : UNE PRIORITÉ ?

Malgré la période anxiogène que nous vivons, il est nécessaire en cette nouvelle année de faire preuve de solidarité et d'optimisme afin de franchir tous ensemble les obstacles dans la discussion, le respect et la prise en considération des opinions de chacun. C'est en ce sens que l'on pourra construire le Hyères de demain, respectueux de son authenticité et des Hyérois.

Parmi les sujets qui intéressent tout le monde, on trouve notamment l'urbanisation massive de notre territoire. A ce sujet, un article paru dans la presse locale nous questionne. Selon l'INSEE, entre 2014 et 2020, la population Hyéroise aurait diminué de 0,60% passant d'environ 56500 à 54600 habitants.

Là où la population régresse, l'urbanisation augmente...

Est-il légitime de construire autant alors que la population diminue et qui habitent dans ces nouveaux logements ? La réponse à ces deux questions semble claire. Il n'est pas légitime de construire autant et de dégrader notre territoire. Parallèlement, les Hyérois ne peuvent plus se loger dans leur ville qui semble l'objet de placements spéculatifs pour résidences secondaires. Tout cela est contraire à l'intérêt général.

Notre ville doit privilégier ces espaces naturels pour se protéger contre les risques d'inondations

et les dérèglements climatiques. Hyères a hérité de terres agricoles rares et de qualité pour nourrir sa population. C'est une assurance vie pour garantir la sécurité alimentaire de la ville. Construire sur des terres, jusqu'ici vierges, n'est pas un signe de garantie pour l'avenir de Hyères et de ses habitants.

En cette année 2023, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année et espérons qu'enfin le respect de notre territoire soit une priorité pour que nos enfants puissent eux aussi bénéficier d'une ville qui nous a tant donné.

Nicolas Massuco et Widad Ferjani  
L'Essentiel pour Hyères



Texte non fourni

Isabelle MONFORT  
Conseillère municipale

## À saluer

Dorénavant les élus de l'opposition qui ne font pas partie d'un groupe, ce qui est mon cas, peuvent s'exprimer sur cet espace. J'en ferai bon usage. Même si cette expression est limitée à 500 caractères, je ne peux que saluer cet effort démocratique qui, pour rare qu'il puisse être, n'en demeure pas moins louable. L'opposition aura-t-elle plus de considération dans cette 2<sup>e</sup> partie de mandat ? C'est autant saluaire que nécessaire pour l'intérêt des hyérois.

Chantal PORTUËSE  
Conseillère municipale

metropoletpm.fr   @MetropoleTPM



## LA RÉGION SUD INVESTIT 78 MILLIONS « 100% CLIMAT » SUR TPM

Dans le cadre du déploiement du dispositif « Nos territoires d'abord » 2022-2027, la Région Sud fait de la Métropole TPM le 1<sup>er</sup> territoire pilote du dispositif pour le département du Var. À travers cette nouvelle génération de contrat, la Région accompagne les territoires dans leur stratégie d'aménagement et de développement des opérations structurantes. Ainsi, 78 millions d'euros d'in-

vestissements régionaux viendront soutenir 56 opérations, déclinées selon 6 axes du Plan Climat « Une COP d'avance » :

- la mobilité douce,
- les énergies renouvelables,
- la stratégie patrimoniale et la réhabilitation énergétique des bâtiments,
- la gestion et la valorisation des déchets,
- la sobriété foncière,

■ la transition écologique, la préservation du patrimoine naturel et la résilience des territoires.

Ce contrat signé pour une durée de 5 ans représente, au total, 665 millions d'euros et permettra à TPM d'aller encore plus loin dans ses ambitions économiques et environnementales.



## UN ROBOT DÉPOLLUANT DANS LE PORT DE PORQUEROLLES

Pour lutter contre la pollution de surface dans les ports, Porquerolles à Hyères et Le Brusc à Six-Fours se sont dotés du robot DPOL, distribué par la société française Ekkopol. Ces deux ports TPM expérimentent DPOL car leur surface est plus étendue et qu'ils disposent du plus grand nombre d'anneaux.

Depuis le 5 janvier 2023, ils disposent de deux robots chacun : un en statique dans le port et l'autre de secours en cas d'intervention d'urgence. Cet aspirateur à déchets est

disposé dans les angles des ports et avale tous les déchets de surface, ainsi que les éventuelles pollutions hydrocarbures.

C'est dans le cadre de la certification Ports Propres que la Métropole a investi dans ces robots dépollueurs. En effet, les ports TPM sont engagés dans cette démarche et doivent répondre à cinq objectifs dont l'un d'eux est la lutte anti-pollution. Si le bilan est positif sur les ports de Porquerolles et Le Brusc, ils seront probablement déployés dans d'autres ports de la Métropole TPM.

## Évènements

■ **Job'in Hyères**  
Forum de l'emploi  
**Jeu**di 16 février, 13h45 - 16h30  
forum du Casino  
Venez à la rencontre des professionnels qui recrutent

■ **Lancement du Centenaire de la villa Noailles**  
**Jeu**di 30 mars, matin à Hyères, soir à Paris

■ **JEMA : Journées européennes des métiers d'arts**  
Les 1 et 2 avril, centre-ville, parcours des Arts, villa Noailles  
Expositions, ateliers, démonstrations, déambulations

■ **Chasse aux œufs**  
**Lun**di 10 avril (Pâques), parc Olbuis Riquier

■ **Journées du liège du Var**  
**Du** samedi 22 au dimanche 30 avril, villa Noailles

■ **Fête de la pivoine**  
**Dim**anche 23 avril, villa Noailles

■ **Nuit des Musées**  
**Sa**medi 13 mai, Musée des Cultures et du Paysage

■ **Fête du Livre**  
**Sa**medi 13 et **dim**anche 14 mai 2023, forum du casino  
9<sup>e</sup> édition



■ **Thés Dansants du CCAS**  
Les 12 mars, 16 avril, 14 mai de 14h à 18h30, espace nautique du port d'Hyères

## Expositions

■ **Collections permanentes**  
Musée des Cultures et du Paysage

■ **Collection d'Ex-voto**  
Collégiale Saint-Paul  
Collection permanente

■ **Entre Ciel et Sel**  
**Jusqu'au samedi 11 mars**  
tour des Templiers  
Les Salins d'Hyères photographiés par Ted Szymczak



■ **Hold-Up**  
**Du 25 mars au 4 juin**, musée des Cultures et du Paysage  
Exposition temporaire de Jean-Claude Silbermann

■ **Le Clos Saint-Bernard 1923-2023**  
**Du 30 mars au 30 mai**, villa Noailles et L'Annexe  
Dans le cadre du centenaire de la Villa Noailles  
- Dix fragments de l'architecture de Robert Mallet-Stevens, villa Noailles  
- Le Clos Saint-Bernard vu par Hyères en dessin et en croquis et Hyères en photo, L'Annexe

■ **Portraits de Charles et Marie-Laure de Noailles**  
**Du 30 mars au 30 avril**  
villa Noailles, salon rose  
Dans le cadre du centenaire de la Villa Noailles

■ **JEMA**  
**Du 1<sup>er</sup> avril au 13 mai**, tour des Templiers  
Exposition des artistes du Parcours des arts, proposée par Arty Family

## Spectacles Sports



■ **J'aurais préféré que nous fassions obscurité ensemble**  
**Vend**redi 24 février à 20h30, théâtre Denis  
Concert théâtre poésie

■ **Nicolas Folmer**  
**Vend**redi 3 mars à 20h30, théâtre Denis  
Concert de jazz

■ **Le siffleur**  
**Vend**redi 10 mars à 20h30, théâtre Denis  
Spectacle humoristique et musical

■ **Clara Ysé**  
**Sa**medi 18 mars à 20h30, théâtre Denis  
Concert pop folk

■ **Julien Clerc**  
**Dim**anche 19 mars à 21h, auditorium du Casino  
Concert variété française



■ **Petit enfer**  
**Vend**redi 24 mars à 20h30, théâtre Denis  
Théâtre contemporain

■ **Carmen Martinez**  
**Vend**redi 31 mars à 20h30, théâtre Denis  
Concert de guitare classique

■ **Le voyage d'O**  
**Vend**redi 7 avril à 20h30, théâtre Denis  
Odyssée poétique et musicale

■ **Faveurs de printemps**  
**Du 13 au 15 avril**, l'Anglicane, théâtre Denis, Médiathèque  
19<sup>e</sup> édition du festival pop & folk

■ **Championnat de Méditerranée ILCA**  
Les 18 et 19 février, port et rade d'Hyères  
Régates de voiliers

■ **Challenge d'hiver 2023**  
**Dim**anche 12 mars, port et rade d'Hyères  
Régates de voiliers

■ **Semi-marathon**  
**Dim**anche 19 mars, toute la ville

■ **Championnat régional Longe-Côte**  
**Dim**anche 26 mars, plage de l'Almanarre

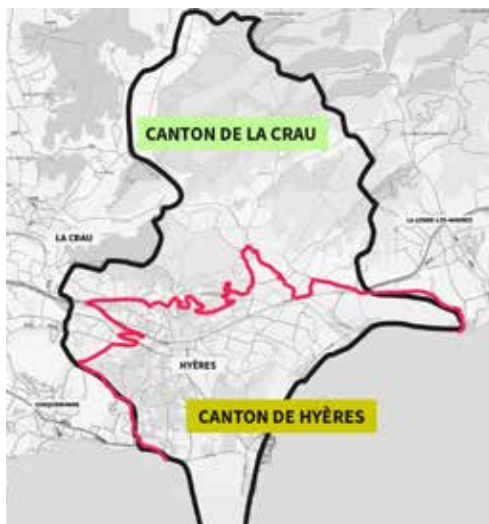
■ **EURO Cup 29er**  
**Du samedi 8 au lundi 10 avril**, port et rade d'Hyères  
Régates de voiliers

■ **ROCA Cup**  
**Du vendredi 14 au lundi 17 avril**, plage de l'Almanarre  
Événement de wingfoil



■ **SOF : Semaine Olympique Française**  
**Du samedi 22 au samedi 29 avril**, port, rade d'Hyères et Les Salins





## ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Des élections départementales partielles auront lieu **dans le canton de La Crau** pour élire un **nouveau conseiller départemental**. Ce canton concerne une partie des habitants hyérois votant dans les **bureaux 43 à 49**.

Les dates prévisionnelles de l'élection sont les **dimanches 26 mars et 2 avril**.

Les informations seront mises en ligne sur le site internet de la ville [hyeres.fr](http://hyeres.fr)

*Élections départementales : carte délimitant les 2 cantons hyérois*

### Les permanences de l'agence mobile du Réseau Mistral

Les prochaines permanences de l'agence mobile du Réseau Mistral se tiendront les **mercredis 8 mars et 12 avril à l'Aiguade**.

Cette agence mobile est équipée d'un point de vente qui permet de créer et recharger des cartes Réseau Mistral, de valider les droits d'accès à un tarif préférentiel, de renouveler les supports, de vendre des titres de transports, de renseigner les clients.

■ Renseignements : 04 94 03 87 03 - [reseau-mistral.com](http://reseau-mistral.com)



# TOUS VOS ÉVÉNEMENTS AVEC L'APPLI

**Rechercher**

- par date
- par lieu
- par favoris
- par thème
- par organisateur

**HYÈRES AGENDA**  
et sur [hyeres.fr/agenda](http://hyeres.fr/agenda)

# Hold

JEAN-CLAUDE  
**SILBERMANN**

**LA BANQUE**  
MUSÉE DES CULTURES  
ET DU PAYSAGE

# Up!



**HYÈRES • 25 MARS - 4 JUIN 2023**